



Rythmes scolaires :

La Mairie de Paris reste dans le flou !

Nos organisations syndicales portent depuis plusieurs années, auprès de la Ville comme auprès de l'Académie de Paris, l'exigence de l'abandon des rythmes scolaires actuels, la mise en place d'une consultation de tous-tes les enseignant-es et le respect de l'avis majoritaire.

Au printemps dernier, le Maire de Paris a annoncé une remise en question des rythmes scolaires et mis en place une « convention citoyenne » sur la protection et le temps de l'enfant à Paris. Les enseignant-es se sont à nouveau mobilisé-es, avec leurs organisations syndicales, pour exiger d'être consulté-es et entendu-es. À ce titre, l'intersyndicale 1er degré, a fait la demande d'une audience avec Mme Boux, adjointe aux affaires scolaires auprès du Maire de Paris.

L'intersyndicale a été reçue ce jour, mercredi 30 septembre. Nos organisations syndicales, FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD éducation, CGT éducation, CNT-STE, ont renouvelé leurs exigences : arrêt des rythmes actuels, consultation des personnels et respect de l'avis majoritaire.

Cet été la Ville a annoncé la consultation des conseils d'école sur plusieurs scénarios de changement de rythmes. Toutefois, les questionnements sont nombreux : les modalités du vote, le ou les scénario(s) proposés, le calendrier ne sont pas arrêtés.

L'intersyndicale a donc questionné la Ville. Si elle confirme son engagement à modifier les rythmes scolaires pour la rentrée 2027, aucune garantie n'a été formulée sur l'ensemble des sujets évoqués. La Ville indique être en attente d'un retour de la direction juridique du Ministère.

Il semble donc que la Ville rétropédale et qu'il n'y aura pas de consultation lors des premiers conseils d'école.

Nos revendications demeurent, l'intersyndicale 1er degré reste déterminée à faire entendre la voix de tous-tes les enseignant-es Parisien-nes.